



# Oui, le référendum aura bien lieu !

**En attendant, le personnel de l'agence dispose d'un autre moyen, très simple, de montrer son opposition à la casse de notre statut.**

SUD-AFP comprend la frustration d'une partie du personnel, qui s'attendait à voter sur le plan Louette ces jours-ci et qui ne comprend pas les raisons du report du référendum.

Soyez rassurés : notre syndicat - Solidaire, Unitaire et Démocratique - n'a aucune intention de laisser tomber ce projet, ni de mettre de l'eau dans son vin concernant les projets funestes de Pierre Louette et du gouvernement ultra-libéral de Nicolas Sarkozy !

Bien sûr qu'il est tout à fait possible, même probable, que le fameux groupe d'experts, la commission Pigeat, sorte de son chapeau un plan qui ressemble furieusement à celui de Pierre Louette.

Une fois les élections régionales passées, ceux qui veulent casser notre statut, nos métiers et nos conditions de travail se mettront à nouveau à rêver que "tout est possible".

Mais si la constitution du groupe d'experts ne change pas forcément la situation sur le fond, elle modifie néanmoins la donne politique. On peut *souçonner* que les propositions des cinq sages seront identiques au Plan Louette - mais on ne peut pas en être certain.

## **Il ne peut pas y avoir deux référendums !**

Le travail que nous avons déjà accompli avec les autres syndicats, et que nous allons bien entendu poursuivre en intersyndicale dès aujourd'hui, nous a déjà montré que l'organisation d'un référendum irréprochable sur le plan démocratique ne peut pas être traitée à la légère. Un tel vote nécessite un travail serein, unitaire et dépourvu d'arrière-pensées polémiques ou sectaires. Chaque syndicat doit y apporter sa contribution.

Il est aussi absurde de penser qu'un syndicat puisse organiser tout seul un tel vote que de prétendre qu'on pourrait faire *deux* référendums, l'un maintenant selon le plan établi en décembre, et un deuxième en avril-mai, au cas où le groupe d'experts sorte un projet différent. Conclusion : au risque de vous frustrer, il vaut mieux attendre après les élections régionales, tout en travaillant dès aujourd'hui sur les aspects pratiques du vote.

## **En attendant, voici ce que vous pouvez faire**

Le site web de la pétition intersyndicale - [www.sos-afp.org](http://www.sos-afp.org) - offre un moyen très simple de manifester dès aujourd'hui son opposition à la casse de notre statut. Reportez-vous à la page "Toutes les signatures", et tapez "AFP" dans la case "Entreprise" du moteur de recherche. Vous constaterez qu'à ce jour un peu plus de 430 salariés de l'agence ont signé la pétition en marquant "AFP" dans cette case (le chiffre apparaît dans le bandeau rouge foncé, à droite).

Bien entendu, beaucoup d'autres d'entre nous ont signé la pétition, mais sans signaler leur appartenance à notre entreprise. Au total environ 800 salariés AFP ont signé la pétition à ce jour. Le but serait de faire passer ce chiffre à plus de 1.100 (grosso modo la moitié de tous les salariés en CDI, tous statuts confondus), et de faire en sorte que chacun affiche fièrement les trois petites lettres "AFP" dans la case "Entreprise".

Conclusion : si vous n'avez pas encore signé la pétition, n'attendez plus ! (voir au verso).

Et si vous l'avez signée mais sans mentionner "AFP", écrivez sans délai à [contact@sos-afp.org](mailto:contact@sos-afp.org) pour demander qu'on ajoute le sigle !

## Et le social dans tout ça ?

En écoutant les prestations des représentants des autres syndicats, le 11 janvier devant l'Association de la presse étrangère puis le 12 devant la Commission "culture" du Sénat (où nous n'étions pas invités à prendre la parole), nous avons constaté une chose curieuse : les questions de salaire, de précarité et même déontologiques ne figurent presque nulle part dans leur discours pour s'opposer au Plan Louette.

A les écouter, tout semble être question de "gouvernance" et de "financement", à tel point que le service médias de l'AFP a pu titrer, en rendant compte de la table ronde devant le Sénat, "*consensus sur l'indépendance et le financement*" !

Le Plan Louette/Sarkozy ne constitue-t-il pas également une attaque en règle contre nos conditions de travail, et même contre le combat syndical en tant que tel ? N'y a-t-il aucun rapport entre le culte de la gratuité sur Internet, les initiatives de type "*Citizenside*" ou "*Newswag*", la pipolisation tous azimuts - bref tout ce qui menace nos métiers - et la mise en cause du statut ?

Ce n'est pas en réduisant le combat sur le statut à une simple question technique - avec à la clé, pour certains, la transformation de l'AFP en fondation charitable ! - qu'on va mobiliser le personnel pour les combats à venir.

Conserver notre statut tout en perdant sur les questions sociales (emploi, lutte contre la précarité, salaires) ne servirait à rien. SUD propose à l'intersyndicale de remettre à l'ordre du jour un véritable programme de lutte sociale, en faisant clairement le lien avec le statut !

**Faites signer la pétition - et rejoignez SUD-AFP pour un syndicalisme de combat !**

## Pétition pour l'indépendance et la survie de l'Agence France-Presse

Version papier à renvoyer au Comité d'entreprise. Signer en ligne : <http://www.sos-afp.org>

*"Nous soussignés, citoyens, salariés de l'Agence France-Presse et organisations attachés au pluralisme et au droit à une information complète et objective, affirmons notre soutien à l'indépendance structurelle de l'AFP."*

*"Depuis plus de cinquante ans, son statut ne l'a pas empêchée de devenir l'une des trois grandes agences de presse mondiales, présente sur les cinq continents et travaillant dans six langues."*

*"Nous refusons toute modification qui aurait pour effet soit de transformer l'AFP en agence gouvernementale, soit de la livrer en totalité ou en partie à des entreprises privées quelles qu'elles soient et sous quelque forme que ce soit."*

*"Nous exigeons que l'agence conserve sa particularité, sa capacité à remplir sa mission d'intérêt général et son indépendance structurelle. Par conséquent, nous nous opposons à toute modification qui dénaturerait son statut, inscrit dans la loi de 1957."*

Merci d'écrire très lisiblement. Les champs indiqués en *italiques* sont facultatifs.

Nom de famille	Prénom	Signature	Afficher sur le web?
<i>métier, profession, statut social, etc.</i>	<i>entreprise, institution, organisation, lieu d'études, etc.</i>	<i>ville, code postal, pays</i>	

**Destinataires** - A la fin de la campagne, toutes les signatures récoltées seront livrées sur papier à l'Assemblée Nationale et la direction de l'AFP. Vous pouvez choisir de ne pas faire apparaître votre signature sur notre site web. **NB** : Tout signataire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant (loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978). Pour toute demande, adressez-vous au Comité d'entreprise, AFP, 12-13 place de la Bourse, 75002 Paris ou par courriel à [contact@sos-afp.org](mailto:contact@sos-afp.org)